

Avis adopté à la séance plénière du 27 janvier 2021

Climat, neutralité carbone et justice sociale

Avis du CESE sur le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Déclaration du groupe CFE-CGC

La pandémie mondiale que nous connaissons depuis plus d'un an maintenant, a accentué la prise de conscience de toutes et tous à l'enjeu de maîtrise du réchauffement climatique et à la nécessité d'engager des actions volontaristes pour limiter au maximum les émissions de gaz à effet de serre.

Depuis bientôt un an, des pans entiers de notre économie française sont durement touchés au gré des confinements (l'événementiel, l'hôtellerie, la restauration, la culture, le sport, les salles et parcs de loisirs... etc), Ces chefs d'entreprise se battent au quotidien pour survivre, de nombreux salariés sont au chômage partiel touchant ainsi 84% de leur salaire et ayant donc une baisse de pouvoir d'achat, d'autres ont perdu leur emploi....

Autant d'incertitudes sur le présent et l'avenir qui doivent nous amener à repenser la stratégie de lutte contre le réchauffement climatique et promouvoir le développement d'une économie plus raisonnée, plus durable.

Aucune mesure pouvant apparaître comme punitive n'aura le soutien de notre groupe, surtout dans cette période si compliquée. Il n'est pas question pour nous d'aller plus loin compte-tenu du contexte actuel de crise sanitaire, économique mais aussi sociale. Amendes, dispositifs de malus ou encore nouvelles taxations ou prélèvements, quelles que soient les catégories socioprofessionnelles, nos concitoyens ne les accepteront plus, encore une fois, surtout dans le contexte actuel si particulier dans lequel nous évoluons depuis presque un an. Dans cette période si morose, si anxiogène sur l'avenir des entreprises et des emplois, il est urgent de redonner des perspectives et du sens à moyen et long terme !

L'heure n'est pas à taxer davantage mais bien à accompagner la relance pour que nous retrouvions le chemin d'une croissance durable et celui d'un mieux vivre ensemble.

Dynamiser, relancer, assurer de nouvelles cohésions sociales, tels sont pour nous les enjeux auxquels il faut maintenant répondre lorsque nous parlons de lutte contre le dérèglement climatique.

Ce projet d'avis, en l'état, ne tient pas suffisamment compte de la crise d'une ampleur inédite que nous affrontons depuis mars 2020, crise qui risque de durer.

Aujourd'hui la priorité doit être à des mesures qui nous permettent de tout mettre en œuvre pour en sortir collectivement dans l'intérêt général.

C'est pourquoi, tenant compte du peu de temps dont le CESE a disposé pour étudier le projet de loi, et malgré la qualité des travaux de la section environnement, notre groupe s'est abstenu.